

Compte rendu de l'Assemblée générale de la CNARELA
26 janvier 2008
Université de Paris IV-Sorbonne

18 associations étaient présentes : ADLAP (Amiens), ARELAB (Besançon), ARELA Bretagne, ARELABOR (Bordeaux), ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARDELAC (Créteil), ARELALIM (Limoges), ARELAL (Lyon), ARELAM (Montpellier), ALPLA (Nancy-Metz), APLG (Nantes), ARELAN (Nice), Auspex (Reims), GELAHN (Rouen), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), ARELAV (Versailles), Thalassa.

5 associations étaient représentées : AGAP (Aix-Marseille), ARELACOR (Corse), APLA (Guadeloupe), APLAAL (Lille), Athéna.

6 étaient absentes : ARELACAEN, ARELAD (Dijon), ARELAG (Grenoble), ARELAPER (Perpignan), APCELA (Poitiers), Connaissance hellénique.

Soit 23 associations présentes ou représentées sur 29.

Les points à l'ordre du jour n'ont pas été traités dans l'ordre, à cause de l'arrivée tardive de certains représentants (problèmes de trains).

1. Florilège pédagogique

Mireille Ko a présenté quelques exemplaires de ce Florilège, qui ne propose pas moins de 29 articles ou dossiers publiés par les associations de la CNARELA pendant la seule année 2007 (242 pages). La discussion sur sa présentation se poursuivra en réunion de bureau.

A été abordée par la même occasion la question de l'envoi des bulletins des associations par courriel et/ou par CD Rom, pour des raisons de commodité et d'économie. La plupart des associations sont, semble-t-il, en mesure de le faire.

2. Le point sur la Newsletter d'Euroclassica

Le compte rendu de ce document de 76 pages a été fait par Jeannette Boulay. On en lira le texte *infra*. Le rapport d'activité des quatre dernières années, présenté à l'Assemblée générale de septembre dernier, montre une politique volontariste d'ouverture et de rassemblement de tous ceux qui s'intéressent aux langues anciennes (y compris le Vatican, avec qui des contacts ont été noués à l'occasion d'un congrès sur la langue latine organisé par ce dernier en mai 2007).

Une discussion s'engage sur les certificats européens de latin (et de grec plus tard) qu'Euroclassica va mettre en place. Quelle sera leur valeur ? Quel sera leur intérêt ? Quels sont les objectifs visés ? Outre ces questions fondamentales, de nombreuses autres se posent (contenu des programmes et des tests d'évaluation, déroulement et modalités des épreuves, etc.) que nous souhaitons poser aux responsables d'Euroclassica avant de participer.

3. Procès-verbal de l'AG du 30 octobre 2007

Il a été publié dans les *Cahiers de la CNARELA* de novembre 2007 (n° 67), p. 25. Il est adopté à l'unanimité.

4. Perspectives d'action

Actions en vue :

- participation (Florence Turpin) à la Conférence des Présidents, l'après-midi même (26/01/08) au lycée Henri IV.

- audience au Ministère (Marie-Hélène Menaut et Mireille Ko) avec Xavier Darcos le 29 janvier 2008. Rappel des questions qui lui seront posées : le socle commun ; la filière littéraire ; les concours de recrutement ; la formation continue (voir la suppression du stage qu'organise l'AGAP depuis 10 ans) ; les suppressions de postes ; le cas des professeurs de lettres classiques enseignant uniquement le latin et le grec dans plusieurs établissements ; le non-remplacement des absents. Anne-Marie Amet demande qu'on ajoute le statut des options, car la tendance est de plus en plus répandue de ne prendre en compte que les options obligatoires. Cette demande suscite dans l'assemblée un accord unanime, et des nouvelles alarmantes sont annoncées par plusieurs collègues : à Limoges, la DHG dans un lycée a été amputée de 80 heures, qui sont évidemment prises sur les options facultatives ; une rumeur circule selon laquelle le latin ne serait plus assuré qu'en HSE (heures supplémentaires effectives) ; dans l'académie de Lyon, on parle de supprimer toute classe de moins de 8 élèves en grec et 13 en latin ; à Strasbourg, regroupement du grec prévu dans un seul établissement du centre ville ; à Metz, « redéploiement » du poste de professeur de grec en faveur du Droit ; à Amiens, « redéploiement » du poste de maître de conférences de grec, occupé précédemment par Odile Mortier-Waldschmidt, en faveur de la formation au C2I (certificat informatique et Internet ! *No comment*) ; dans l'académie de Paris, sur les fiches d'inscription (vœux) proposées aux élèves de 3^e pour le passage en 2^{nde} ne figurent plus les options facultatives.

- question (abordée en question diverse mais placée ici dans le compte rendu par souci de cohérence) de la modification des concours de recrutement (Capes et agrégation) prévue pour 2009, pour aligner la formation initiale des enseignants sur le cadre européen du système LMD (licence, master, doctorat en 3, 5, 8 ans) : discussion sur le texte produit par la Conférence des directeurs d'IUFM le 7 novembre 2007 et que Marie-Hélène Menaut a envoyé par courriel à toutes les associations le 16 janvier.

Trois cas de figure sont envisagés dans ce document :

- recrutement à Bac+3 sur concours, avec titularisation définitive après le Master 2 (Bac+5).

- recrutement à Bac+5 avec en fin de M2 un concours mal défini (académique, sur liste d'aptitude...)

- recrutement par paliers successifs, **sans concours**, avec titularisation après le M2 sur titre, liste d'aptitude...

Dans tous les cas, l'accent devra être mis sur la professionnalisation tout au long de la formation.

L'assemblée générale décide de présenter une motion, rappelant l'attachement de la Cnarela à des **concours nationaux**, formant des **fonctionnaires d'Etat**, et ne cloisonnant pas les futurs enseignants comme le fait ce projet (on y parle en effet de formation différente pour le collège et pour le lycée, ce qui semble définir des profils « collège » et « lycée », donc une impossibilité de changer de cycle).

A été annoncée aussi une (encore !) nouvelle réforme des programmes de collège.

Point sur le socle commun de connaissances et de compétences qui doit se mettre en place au collège (on y voit des compétences, mais pas beaucoup de connaissances...).

Delphine Viellard nous informe qu'elle est en train de préparer pour les éditions Ellipses, à partir des nouveaux programmes de lycée, un manuel de latin et un manuel de grec (un seul volume pour les trois classes, par mesure d'économie). A travailler sur ces nouveaux programmes, elle mesure combien ils ont été vite faits et manquent de cohérence.

Le SNES organise le 4 février à Paris une réunion sur le socle commun. La CNARELA tâchera d'y aller.

5. Rapport d'activité et rapport moral

Voir ci-après le texte du rapport présenté par Marie-Hélène Menaut et approuvé à l'unanimité, moins une abstention, avec applaudissements en faveur de la présidente, de son action énergique et de sa vigilance.

6. Rapport financier

Voir ci-après le compte de résultats de l'année civile 2007 présenté par la trésorière Florence Turpin.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

7. Election du bureau

Deux membres se retirent : Yves Caron et Mireille Ko, à qui on rend chaleureusement hommage pour les services rendus. Une seule candidature : Delphine Viellard, présidente de l'ARELA CLER, élue à l'unanimité. Les membres actuels sont tous réélus.

Composition du nouveau bureau :

Marie-Hélène Menaut : présidente

Sylvie Pedroarena : vice-présidente ; chargée du site Internet avec Bernard Valette

Florence Turpin : trésorière

Isabelle Lejault ; secrétaire

Hélène Frangoulis : relations avec l'Université

Bernard Valette : communication et site Internet

Delphine Viellard : bulletin.

Marie-Hélène Menaut annonce qu'elle souhaite mettre fin à ses fonctions de présidente dans un an. Sylvie Pedroarena a accepté de se présenter à la succession, et, pour s'y préparer, collaborera étroitement avec Marie-Hélène tout au long de l'année.

8. Calendrier 2008-2009

(Rappel 2007-2008 : AG : 17 mai 2008 à Paris)

Journées d'octobre à Nice : 27-28 octobre 2008, avec AG le 28 (thème : le métissage culturel). Claire Bosc (ARELANice) nous présente le projet dans son état actuel (voir le document ci-après).

AG : 24 janvier 2009 à Paris

AG : 16 mai 2009 à Paris.

La décision est prise de repousser à 10h l'heure des AG à Paris, pour laisser le temps d'arriver à ceux qui viennent de loin.

Les 9, 10 et 11 octobre 2008 : colloque Jean-Pierre Vernant au Collège de France. Un numéro de la revue *Europe* doit également paraître prochainement sur Jean-Pierre Vernant.

Divers

Modifications à apporter au cahier d'adresses de la CNARELA :

Nouvelle correspondante de l'ARELA CLER : Delphine Viellard, Montgacon, 63350 Luzillat, delphine.viellard@wanadoo.fr

Nouvelle adresse de Robin Delisle, correspondant de l'ARELA V : 112, avenue Paul Vaillant-Couturier, 92440 Malakoff.

Rapport moral et d'activité de l'année 2007

AG du 26 janvier 2008

Nous remercions très vivement le Président de PARIS IV- Sorbonne de bien vouloir accepter que l'AG de la CNARELA se déroule dans les murs de l'Université de Paris IV. Nous remercions M. Paul Demont, professeur de Grec, qui nous a introduits.

1 Les relations avec le Ministère et la Présidence de la République

Après les élections et la nomination du nouveau ministre de l'Education nationale, à l'initiative de la CNARELA, une audience a été demandée à Xavier Darcos par les associations qui affichent la promotion des Langues anciennes : l'APL, l'APLAES, l'APPLS, l'APFLA-prépa, l'Association Guillaume Budé, la SEL, Sauvez les lettres.

Nous n'avons pas été reçus par le Ministre, mais par son Conseiller à la pédagogie, Mark Sherringham, le 27/06/07 (voir *Cahiers de la CNARELA* n°67, p. 13) ; le dialogue semblant ouvert, nous avons rédigé un document « Demande de l'accès pour tous les élèves aux options facultatives de latin et grec au collège » (*Cahiers* 67, p. 11) ; nous l'avons fait parvenir à M. Sherringham. Nous n'avons jamais obtenu aucune réponse ni par courrier postal, ni par courrier électronique. J'ai envoyé les annonces de suppressions de postes, de disparitions de sections que vous m'aviez envoyées, ainsi que la motion de l'AG du 30/10/07. Aucune nouvelle.

Dans la foulée, dans le cadre de la Conférence des présidents d'associations, la CNARELA a participé à l'audience du 28/06/07 accordée par Dominique Antoine, conseiller sur les questions d'éducation auprès du Président de la République. Pendant la campagne présidentielle, la CNARELA avait écrit aux candidats (*Cahiers* n°66). Le candidat élu n'avait pas répondu. Aussi avons-nous tenu à répondre à cette ouverture. Encore une fois, le discours était orienté sur l'écoute ; on nous a donné le courrier électronique de D. Antoine, le numéro de téléphone du secrétaire de D. Antoine ; on a laissé entendre que les associations de spécialistes seraient consultées sur les réformes, notamment sur la réforme des filières. Aucune nouvelle à ce jour.

Le compte rendu de la Conférence des présidents, qui a tardé à venir, ne tient pas beaucoup compte du compte rendu de l'intervention de la CNARELA, alors que Philippe Blanc avait demandé à chaque président d'association un résumé de son intervention.

La Conférence a été de nouveau reçue au Ministère par X. Darcos en personne le 19 septembre 2007, mais en comité restreint à 5 personnes. Le choix des représentants a été quelque peu désordonné ; l'APL a représenté la CNARELA (*Cahiers* 67, p. 19). On peut retenir de cette audience que le Ministre est peu favorable à la bivalence dans les concours, qu'au collège et au lycée, il privilégiera l'aspect disciplinaire, que le pilotage des programmes se fera exclusivement par le Ministre (le CNP disparaît).

Perspectives : la CNARELA seule doit être reçue le 29 janvier par X. Darcos suite à la demande d'audience du 31/10/2007. M.-H. Menaut et M. Ko se rendront au Ministère.

2 Les relations avec l'Inspection générale

La CNARELA avait été « invitée » par Pascal Charvet à la Commission sur la Réforme des programmes de langues anciennes en lycée. M.-H. Menaut a participé à 2 journées. Les programmes ont paru et prendront effet en 2008-9.

Un CD-Rom pour le collège devait être constitué ; l'entreprise est momentanément suspendue, car la réforme des programmes de collège est prévue.

L'Inspection générale s'est beaucoup occupée de la réforme de l'HKH (B.O. n°19 10/05/07 et JO du 26 juillet 2007) ; le point positif sur lequel nous pourrions nous appuyer pour la réforme de la filière L est que tous les élèves suivent une heure de culture antique et 2 heures de langue latine ou grecque au choix. L'application de la réforme est pour le moment difficile à apprécier pour la qualité de l'enseignement linguistique et pour les concours 2009.

Une information : à l'ENS-LSH de Lyon, le concours de la filière Lettres classiques 2009 connaîtra une réforme : au lieu de proposer soit une version latine, soit une version grecque (4h), les candidats devront présenter une version latine et une version grecque (3heures.)

Pascal Charvet devait assister aux Journées d'octobre ; il s'est excusé.

Perspectives : nous allons demander une audience à Ph. Le Guillou, doyen de l'IG des Lettres.

2 Les relations avec les autres associations et les syndicats

La CNARELA communique avec EUROCLASSICA ; vous recevez la newsletter. Jeannette Boulay fera un compte-rendu de la Newsletter du 16 janvier 2008.

Le SNES nous invite régulièrement à ses réunions du groupe Lettres après notre rencontre avec Valérie Sultan. Isabelle Lejault s'est rendue à une réunion le 23 /11/2007.

Nous avons des relations régulières avec l'APLAES et l'APPLS, avec Sauver les Lettres, avec l'APL et l'Afpla-prépa .

3 Perspectives

La réforme des concours de recrutement qui se profile pour 2009 va demander sans aucun doute le concours de toutes les associations (voir le document de la Conférence des directeurs d'IUFM).

Le nombre de postes aux concours du CAPES et de l'Agrégation se maintient pour 2008.

Agrégation LC ext : 40, int : 31 ; Grammaire : 5 ; CAPES LC ext : 150, int : 5

LM : 90 106 LM : 104 750

4 Les ARELA

La CNARELA compte à ce jour 29 associations, le nombre d'adhérents est stable : environ 5000.

Nous attendons que l'ARELA Caen soit relancée ; une adhérente de l'AGAP nous a dit qu'elle allait prendre contact avec des personnes susceptibles de reprendre le flambeau.

Une belle arlésienne toujours : une association à Paris !

Les Journées d'octobre organisées par l'APLAAL ont été particulièrement conviviales, riches et variées. Vous avez constaté l'enthousiasme des comptes rendus. Nous remercions Yves Caron pour la qualité de l'accueil et de l'organisation. Merci à THALASSA du financement de l'autobus.

Les Journées de l'Antiquité sont une manière de nous faire connaître du grand public. Il faudrait, malgré la charge de travail que cela représente, les développer dans différentes académies. Saluons celles de l'APLG, de l'ARELAM, de l'AGAP, de l'ARTELA, de l'ARELABretagne, de l'ARELACLER.

Le site de la CNARELA www.cnarela.fr est un précieux outil. Bernard Valette et Sylvie Pédroaréna y veillent scrupuleusement. On nous sollicite pour que les concours y apparaissent.

Les affiches et les cartes de vœux sont aussi une publicité. Pensez à en demander pour vos AG.

Enfin, le projet de l'Anthologie des articles pédagogiques de la CNARELA va aboutir grâce à Mireille Ko.

5 La CNARELA : son audience

Le Monde de l'Education a interviewé la CNARELA (novembre 2007).

Vincent Ollivier du Weblettrés nous a contactés ; nous allons lui répondre, le Concours Européen Cicéron, Fortuna juvat.

6 Conclusion : *qu'est-ce qui nous attend ?*

Les perspectives ont été signalées au fur et à mesure du bilan. Mais mettons en valeur ces deux points :

Les contraintes budgétaires vont sans aucun doute toucher les langues anciennes à tous les niveaux : collèges, lycée, université (voir le cas signalé à Nancy-Metz).

Il va falloir encore se battre ; nous faisons appel aux forces vives des ARELA ; nous regrettons que nous ayons eu fort peu de candidatures pour renouveler le bureau. Nous rappelons que l'idée de coordination nationale, initiée par Odile Mortier-Waldschmidt (avec d'autres) a été une force ; que les ARELA ne se laissent pas gagner par le démon de l'autonomie absolue !

COMPTE DE RÉSULTATS : ANNÉE CIVILE 2007

	Produits	Charges
Cotisations	4 060,00	
Secrétariat		61,00
Cahiers de la CNARELA		967,46
Déplacements et hébergements (dont Journées CNARELA)		1 971,79
Intérêts du livret d'épargne	129,01	
Assurance MAIF		95,31
Opération T-shirts et cartes postales	695,10	430,30
Divers		478,00
TOTAL :	4 884,11	4 003,86

SOLDE : + 880,25

Excédent de l'année 2007.....880,25

Excédent cumulé des exercices antérieurs.....4 780,11

Solde excédentaire des exercices cumulés.....5 660,36
(au 26 janvier 2008)

Motion relative au recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire

La CNARELA, réunie en assemblée générale à la Sorbonne le 26 janvier 2008,

- est pleinement consciente de la nécessité de mettre en cohérence la formation scientifique et pédagogique des futurs enseignants avec le dispositif européen du LMD (licence, master, doctorat en 3, 5, 8 ans) ;
- se prononce néanmoins pour le principe de concours nationaux de haut niveau, anonymes, vérifiant les acquis disciplinaires nécessaires au métier de professeur, et conférant la qualité de fonctionnaire d'État ;
- demande le maintien de concours internes permettant aux enseignants d'évoluer dans leur carrière ;
- demande enfin qu'une formation continue disciplinaire et pédagogique soit dispensée tout au long de la carrière des professeurs.

Motion adoptée à l'unanimité

Compte rendu de la Newsletter n° 16 d'Euroclassica (janvier 2008)

J. Boulay

Je ne rendrai pas compte des 76 pages qui constituent ce document, mais j'ai centré mon CR, à la demande de M.-H. Menaut, sur la question du **Curriculum européen pour le latin** et du futur **Certificat européen pour les études classiques ECCL** (European Certificate for Classics). En effet, outre la partie entièrement consacrée à ce programme européen, cette Newsletter comporte aussi le CR de l'AG d'Euroclassica à St Pétersbourg (septembre 2007) en anglais et en français, dans lequel il est également fait mention de ces deux points.

La Newsletter commence par un rappel du 1^{er} article des statuts (Nîmes 1991) : « Une fédération européenne d'associations d'enseignants de langues et de civilisation classiques a été constituée comme association à but non lucratif sous le nom d'Euroclassica. C'est une association neutre d'un point de vue politique, philosophique et religieux ».

Elle poursuit : « C'est une des raisons pour lesquelles le Curriculum (programme officiel) a été approuvé à l'unanimité par l'AG du 22/09/07, après trois années de travail et de discussions entre les représentants des différentes associations. Cet événement historique ne vise pas à supplanter les programmes nationaux, mais à développer un certificat européen pour les Lettres classiques, comme on le montre dans cette publication ».

Suivent les remerciements : aux directeurs des trois académies actuelles ou future (grecque, italienne et croate) ; aux webmasters et en particulier à Franz Riegler, pour le développement du nouveau programme d'apprentissage sur base électronique www.sprachenstudio.net.latein, site du futur ECCL ; enfin aux organisateurs du Congrès de St Pétersbourg, « qui fut l'un des meilleurs congrès d'Euroclassica ».

1 – Curriculum européen pour le latin

a) *préambule* : sont citées les références des ouvrages et travaux qui l'ont inspiré : la *Dissertatio didactica* de Comenius (1637), des grammaires latines anglaises et allemandes, diverses publications sur l'enseignement et la pédagogie des langues anciennes, et les objectifs du Conseil européen sur l'éducation.

b) *critères définis* pour 4 niveaux : 1- Vestibulum, 2- Janua, 3- Palatinum, 4- Thesaurus. Chacun des niveaux se divise en 5 rubriques : Lexis (vocabulaire), Morphologie, Syntaxe, Textes, Contexte culturel. Il serait trop long de reprendre en détail les contenus figurant dans ce programme rédigé en anglais, qui sont marqués par une progression cohérente.

c) *l'expérience spécifiquement autrichienne* de la Lateinplatform accessible sur le site Sprachenstudio, qui a rassemblé depuis plusieurs années 3000 étudiants et 200 enseignants et qui sera bientôt accessible dans sa traduction anglaise (version qu'on pourra télécharger), s'ajoute au programme cité plus haut.

Le nouveau président d'Euroclassica, A. Reitermayer, préparera deux versions du curriculum : « une complète pour les professionnels et une autre plus synthétique destinée au grand public, ou aux personnes susceptibles de nous aider (hommes politiques et autres) ».

2 - ECCL (où L = latin, mais le grec suivra plus tard)

a) Le but d'un examen, proposé aux élèves à l'échelle européenne, est de leur donner la possibilité de montrer leur connaissance de la langue latine et du monde romain, à partir de tests divers. L'intérêt essentiel est de donner la capacité de lire et de comprendre le latin, tel qu'il est défini dans le curriculum.

b) Modalités de l'examen : la 1^{ère} partie porte sur un passage en latin et tente de vérifier l'étendue des connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques, en lien avec la compréhension du texte. Dans la 2^e partie, on essaye d'évaluer les connaissances d'ordre culturel, en ce qui concerne la place de la littérature, de l'art, de l'architecture romains dans la culture européenne.

c) Notations et évaluations : « Une épreuve serait prévue après chacun des quatre niveaux. Pour les trois premiers, le test serait une espèce de défi personnel que le candidat pourrait relever sur internet, quand il le souhaite, pour évaluer ses capacités ; le candidat répond en ligne à des questions posées ; il a accès aux réponses et est évalué immédiatement. Pour le dernier niveau, le test serait proposé une fois par an ; il devrait se passer au même moment partout avec un comité de contrôle ; le test est alors évalué avec quatre lettres (ABCD) par un comité de trois personnes ; les résultats sont envoyés aux candidats avec le logo d'Euroclassica. Ce serait ce même comité qui serait chargé de créer les tests. Les trois premiers tests pourraient être mis en ligne déjà en 2008, et le quatrième en 2009. Des contacts seront pris par A. Reitermayer avec le Parlement européen en vue d'une éventuelle reconnaissance ».

Chaque test sera noté sur 100. Pour les élèves qui atteignent 60, une médaille en métal avec le logo d'Euroclassica sera décernée. Grâce à 10 étapes successives, les lauréats pourront passer du bronze à l'argent puis à l'or.